

Dossier Emploi

# DOSSIER SPECIAL POLICE

# WANTED



[www.jobpol.be](http://www.jobpol.be)

0800 99 505



**Police**

# Ce sont des gens comme vous que nous recherchons !

Deux mille : c'est le nombre de collaborateurs que recrute, chaque année et en moyenne, la police intégrée, l'un des plus grands employeurs du pays avec ses 48.000 policiers et civils. Ce sera encore le cas en 2008, avec notamment le recrutement de 1.350 inspecteurs de police.



Commissaire divisionnaire  
**Alain GOERGEN**,  
Directeur du Recrutement et  
de la Sélection (DSR)  
de la Police

Choisir une carrière dans la police, c'est, en 10 points :

1. avoir un métier utile à tous et reposant sur des valeurs fortes ;
2. une fonction dans une police intégrée au service de la communauté ;
3. deux mille emplois vacants par an ;
4. une carrière adaptée à son niveau d'études et à ses compétences ;
5. bénéficier d'une sélection objective et transparente qui donne à chacun toutes ses chances ;
6. profiter d'une formation rémunérée qui offre toutes les garanties de compétences pour exercer son métier ;
7. une carrière dynamique ;
8. une carrière bien en main : "Je peux progresser si je le veux" ;
9. une vraie sécurité de l'emploi ;
10. un engagement dans une institution qui prône la diversité et l'égalité.

Pour toutes ces raisons, pour tant d'autres encore, nous avons choisi de vous proposer ce supplément. Il devrait permettre à chacun d'entre vous, quels que soient son âge, son niveau d'études et ses compétences, de penser à rejoindre cette institution fondamentalement au service du public, de tous les publics, que constitue, au quotidien, la police intégrée que ce soit à la police fédérale, dans l'une des 196 zones de police locale ou encore dans le cadre civil.

**Une chose est sûre : ce sont des gens comme vous que nous recherchons !**



## Rudi Cosyns : "Des possibilités d'évolution de carrière absolument uniques"

C'est avec l'enthousiasme dont il ne se départit jamais que le commissaire Rudi Cosyns nous parle de son institution et de son métier. Son institution : la police fédérale, qu'il a rejointe après avoir œuvré dans une zone de police bruxelloise. Son métier : responsable de la communication de la Direction du recrutement et de la sélection (DSR). Morceaux choisis.

### QUESTION : Il existe donc des possibilités d'emploi à la police ?

**Rudi COSYNS :** Et comment ! Au point que, aujourd'hui, la police est non seulement l'un des plus gros employeurs du pays (avec 48.000 collaborateurs) mais aussi l'un des plus grands recruteurs annuels : plus de 2.000 personnes le seront encore en 2008. Parmi eux, 1.350 inspecteurs de police, contre 1.150 l'an dernier.

Autre particularité : le nombre important de femmes qui entreprennent une carrière à la police.

### Q : Quels sont aujourd'hui les grades à la police ?

**RC :** On ne parle plus de grades, mais de cadres : le cadre des agents, le cadre de base (celui des inspecteurs), le cadre moyen (les inspecteurs principaux) et le cadre des officiers (commissaires et commissaires divisionnaires). Ces cadres correspondent à des niveaux de diplômes : pas de diplôme de fin de secondaire pour les agents ; enseignement secondaire complet pour les inspecteurs : niveau graduat pour le cadre moyen ; niveau universitaire ou assimilé pour les officiers.

Cette classification est valable pour les deux composantes de la police intégrée :

la police locale et ses 196 zones (la police "de proximité" ou "de base"), d'une part,

et, de l'autre, la police fédérale, composée d'unités spécialisées (par exemple, la police judiciaire fédérale, la police des voies de communication,...) ou d'unités chargées de l'appui à la police locale ou fédérale, comme c'est le cas de la Direction du recrutement et de la sélection ou encore de la réserve générale chargée de fournir du renfort en matière d'événements d'envergure.

Comme on peut le voir, ces deux composantes travaillent main dans la main, de manière intégrée.

En outre, la police emploie aussi un grand nombre de civils, intégrés dans le cadre administratif et logistique, le "CALog"

### Double mobilité

**Q : Quand on entre dans un cadre, est-il possible d'évoluer vers d'autres cadres, d'autres fonctions, d'autres localisations,...**

**RC :** La réforme des polices de 2001 a notamment permis la création d'un système de promotion interne assez unique : on parle chez nous de "double mobilité".

Il y a d'abord la mobilité horizontale, ou géographique. Le principe en est extrêmement simple : quel que soit l'endroit où le policier preste sa mission, il a la possibilité de changer de lieu de travail, en fonction des vacances d'emplois. Pour que

ce changement géographique soit effectif, il faut ainsi que l'emploi convoité soit vacant, qu'une démarche administrative ait été entamée en bonne et due forme par l'intéressé, que cette demande soit acceptée enfin.

De la sorte, un policier, peu importe son cadre, peut passer de Bruxelles à Liège, Charleroi ou Arlon, et de la police locale vers la police fédérale et vice-versa, pour des raisons familiales ou d'attraction vers de nouveaux défis (changer de fonction et choisir une zone de police particulière).

### Q : Vous parlez de "double mobilité"...

**RC :** J'y arrive : un autre type de mobilité est celui que vous pouvez acquérir, au sein de la police intégrée, par promotion interne via des examens.

Notre système de recrutement est donc hybride : par promotion interne mais aussi en nous tournant, de manière massive comme on l'a vu, vers l'extérieur.

### Bruxelles : grande ville et missions extrêmement diverses

**Q : Il paraît que Bruxelles est une destination très prisée. Vous en connaissez les raisons ?**

**RC :** On peut remarquer que toutes les grandes villes exercent une attractivité naturelle

## Rendez-vous sur [jobpol.be](http://www.jobpol.be) !

Pour devenir policier, vous devez réussir 4 épreuves de sélection. La difficulté de ces épreuves dépend de la catégorie de personnel choisi. Les épreuves de sélection comportent :

- **une épreuve d'aptitude cognitive**, qui permet à l'équipe de sélection de tester les connaissances (raisonnement, orthographe, vocabulaire et rédaction françaises) du candidat ;
- **une épreuve de personnalité**, soit une batterie de tests visant à s'assurer que le candidat dispose des caractéristiques de personnalité nécessaires à l'exercice du métier de policier (communication, esprit d'équipe, autonomie, gestion du stress,...) ;
- **une épreuve physique et médicale**, destinée à évaluer l'aptitude

physique et l'état de santé précis du candidat profil psychologique ;

- **un entretien final avec la commission de sélection**, qui évaluera le profil professionnel du candidat. Entre l'introduction de la candidature et l'entretien final, il faut compter de **4 à 6 mois de temps**.

### A l'école de police

S'il a réussi ces 4 épreuves successives, le candidat est prêt à intégrer l'école de police, de son choix en fonction des disponibilités.

Il a aussi le choix de la date de son entrée à l'école : **3 sessions sont organisées tout au long de l'année**, en février, en juin ou en juillet et en octobre.

Dès qu'il est en formation, le futur policier reçoit une rémunération : **± 1.200 € nets par mois**, et ce

durant un an, la durée de la formation pour le cadre de base.

### A quel âge ?

Il n'existe pas d'âge maximum pour participer à ces épreuves de sélection. Le candidat doit cependant être âgé de **18 ans au moins** pour suivre la formation. Néanmoins, à partir de 17 ans, vous pouvez participer aux épreuves de sélection.

### Plus d'info ?

La Direction du recrutement et de la sélection de la police intègre multiplie les actions de communication envers les candidats policiers. Plusieurs sources d'information sont incontournables :

le site Internet **www.jobpol.be**, tout d'abord : une mine d'informations inépuisable en ce qui concerne le recru-

tement, le dépôt d'une candidature, la chaîne administrative... Un site qui se révèle également indispensable pour préparer les épreuves de sélection. Un site qui, aussi, sera, très bientôt relooké pour se montrer encore plus attractif, encore plus ;

le n° de **téléphone gratuit 0800/99.505**, qui vous guidera au mieux et vous donnera tous les renseignements nécessaires ;

- des **brochures et dépliant**s promotionnels, régulièrement remis à jour ;

- des **actions de proximité**, comme ce sera encore le cas au salon Talentum, le 29 avril à Brussels Expo ;

- un **contact personnalisé** au sein même des zones de police.

Source : Statec 31/01/2008.

sur nos candidats. C'est en effet tout particulièrement le cas à Bruxelles.

Bruxelles, outre une présence massive de la police fédérale, c'est 6 zones de police très importantes : Bruxelles-Capitale/Ixelles, par exemple, est la plus importante de Belgique. Elle compte d'ailleurs plus de 2.000

personnes Or, il faut savoir que les Bruxellois rentrant dans les conditions d'accès à la police sont statistiquement trop peu nombreux, d'où la présence dans la capitale de nombre policiers venus des quatre coins de Belgique. Leurs motivations sont nombreuses. Elles peuvent être liées à des aspects financiers,

le travail à Bruxelles donnant lieu à des primes spéciales, le bilinguisme étant lui aussi pécutiairement récompensé.

Mais surtout, Bruxelles permet aux policiers d'acquérir une foule d'expériences qu'ils pourront par exemple exercer dans d'autres fonctions ou ailleurs : ils auront ainsi l'occasion de mettre

en pratique dans d'autres lieux que la capitale tout leur acquis de terrain. Et, vous pouvez me croire, cette expérience est également extrêmement importante dans les divers examens de promotion organisés tout au long de la carrière des policiers qui désirent y participer.

# WANTED

# UNE RÉVÉLATION

On ne s'imagine pas toujours à quel point la Police peut être intéressante et variée. Pourtant, presque chaque talent peut y trouver le job qui lui convient et jouer un rôle essentiel au sein de la société. Bien sûr, un emploi à la Police demande de la rigueur et des efforts, mais il est aussi souvent synonyme de passion. Cela vous surprend ? Cela vous inspire, peut-être ? Dans ce cas, c'est à vous de nous étonner, à présent. Par votre capacité d'écoute, votre flexibilité et votre ouverture d'esprit. Si vous possédez ces qualités, vous bénéficierez, au terme d'une sélection rigoureuse, d'une formation professionnelle rémunérée. Ensuite, vous découvrirez une carrière aussi riche en découvertes qu'en émotions.



**Police**

Surfez sur [www.jobpol.be](http://www.jobpol.be) ou appelez gratuitement le **0800 99 505**

# La Police

## La police locale : priorité à la proximité !

La police locale est une des deux composantes de la police intégrée. Elle correspond à la police de base, celle qui est par définition la plus proche de la population. En tout, la police locale compte quelque 33.000 membres du personnel.

Ce niveau local est administré en **zones de police** : 196 au total, dirigées par autant de chefs de corps, pour l'ensemble de la Belgique. Sur le terrain, ces différentes zones peuvent varier très fortement, selon qu'elles couvrent une seule commune (on parle

de zones "monocommunes") ou plusieurs (elles sont alors "pluri-communes"), par leur taille (entre 50 et... 2.800 personnes), leur taux d'urbanisation, leur superficie, ... Quelles que soient ces différences entre zones, la police locale assure toujours la fonction de **police de**

**base**, c'est-à-dire toutes les missions de : **police administrative** : le maintien de l'ordre public, la gestion de la circulation... **police judiciaire**, soit les enquêtes nécessaires à la gestion d'événements et phénomènes locaux qui se produisent sur le territoire de la zone.

Ces 7 fonctionnalités sont :

### L'ACCUEIL

Lorsqu'une personne se présente au commissariat, il va de soi que le personnel de la police doit être présent en permanence pour l'accueillir et la mettre en contact avec les services compétents.

### L'INTERVENTION

Que l'on appelle parfois "police secours". 24h/24, des équipes patrouillent sur le territoire de la zone de police, prêtes à répondre à tout appel urgent.

### LE TRAVAIL DE QUARTIER

Appelé aussi police de proximité. Les policiers "couvrent" des quartiers bien spécifiques et y sont en contact régulier avec la population.

### LA CIRCULATION

Ou la mise en œuvre d'actions visant à garantir la sécurité des usagers de la route et la fluidité de la circulation.

### LA RECHERCHE LOCALE

C'est-à-dire les enquêtes judiciaires menées, sous l'autorité d'un magistrat, sur le territoire de la zone de police, par exemple contre un trafic de stupéfiants.

### LE MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC

Ou garantir et rétablir la tranquillité, la sécurité et la santé publique, par exemple par la gestion des événements de masse sur le territoire de la zone de police : manifestations, marchés, foires, etc.

### L'AIDE POLICIÈRE AUX VICTIMES

Toute victime d'un fait délictueux doit être prise en charge et recevoir une assistance adéquate. Chaque policier doit être capable d'assumer cette mission.

#### 7 fonctionnalités de base

Concrètement, ce sont 7 fonctionnalités de base au minimum qu'assure chaque zone. Des fonctionnalités qui, toutes, sont inter-

connectées entre elles en permanence et garantissent un "service minimum équivalent" à l'ensemble de la population. Concrètement,

cela signifie que les citoyens ont droit au même service de qualité, quel que soit l'endroit où ils se trouvent dans notre pays.

# Intégrée

## La police fédérale : police spécialisée et missions d'appui

L'autre composante de la police intégrée est la police fédérale, autonome de la police locale mais travaillant main dans la main avec ses différentes zones. Forte de quelque 13.000 membres du personnel, la police fédérale exerce ses missions sur l'ensemble du territoire belge.

La police fédérale (PolFed dans le jargon) est composée de la sorte :

du **Commissariat général** (CG),  
de 3 directions générales,

• la **Direction générale de la police administrative** (DGA),

• la **Direction générale de la police judiciaire** (DGJ),

• la **Direction générale de l'appui et de la gestion** (DGS),

### POLICE ADMINISTRATIVE

En matière de police spécialisée administrative, on découvre un autre panel particulièrement impressionnant de missions: police des autoroutes, des chemins de fer, de la navigation (en mer et sur voie fluviale), des aéroports, de l'immigration et des frontières, entre autres. Les escortes officielles ou la surveillance des palais royaux sont aussi de son ressort, comme les appuis canins et aériens spécialisés. Exemple parmi tant d'autres du type de mission remplie par cette police spécialisée: l'encadrement d'une manifestation de grande ampleur, que ne peut assurer seule une zone de police et qui exige du personnel et du matériel spécialisé, comme des hélicoptères, des chevaux ou des maîtres-chiens.

### APPUI

Les missions d'appui remplies par la police fédérale le sont autant au profit des zones de police que de la police fédérale elle-même. Elle est chargée des missions non opérationnelles comme les achats, les finances, l'informatique ou les ressources humaines. C'est de cette direction générale que dépend la direction du recrutement et de la sélection, votre point de contact si vous souhaitez embrasser une carrière passionnante: celle de policier.

### POLICE JUDICIAIRE

Les missions spécialisées de la police judiciaire fédérale ont le plus souvent trait aux phénomènes relevant de la grande criminalité organisée, que ce soit contre les personnes, contre les biens ou la criminalité économique et financière. Ces missions se révèlent donc extrêmement variées avec pour cibles aussi bien des agressions, des disparitions, des trafics de drogue, le terrorisme ou la traite des êtres humains, que des cambriolages, des vols à main armée ou des trafics d'armes ou encore des escroqueries ou du blanchiment. La police judiciaire fédérale compte aussi en son sein les laboratoires de la police technique et scientifique.

de directions et services centraux installés à Bruxelles,  
de directions et services décentralisés installés dans les divers arrondissements du pays.

#### Des missions supralocales

Pour bien comprendre le rôle de la police fédérale, il faut rappeler que, au contraire de la police

locale, mène à bien des missions plus globales. Ainsi que l'indique à suffisance la dénomination de ses directions générales, les missions exécutées par la police fédérale sont :

- soit des **missions spécialisées de police judiciaire** ;
- soit des **missions spécialisées de police administrative** ;
- soit des **missions d'appui**.

En outre, des **missions "supra-locales"** lui sont également confiées, c'est-à-dire celles qui dépassent le territoire d'une zone de police, et apporte un appui à la police locale.



## Nadia, une policière qui en veut !

L'histoire de Nadia est celle d'une jeune Bruxelloise qui a décidé de faire carrière à la police et de profiter des possibilités d'évolution qui y sont (largement) offertes en la matière. Entrée dans la police voici tout juste 10 ans, elle est aujourd'hui en train de changer et de cadre et de fonction.

**"C'**est en 1998 que, après mon diplôme du secondaire supérieur en langues modernes, je suis entrée à la police communale de Saint-Gilles comme agent auxiliaire", se souvient Nadia Segers, 31 ans aujourd'hui. A l'époque, les épreuves de sélection n'avaient pas encore été réformées. Après avoir réussi ses examens, elle intègre le corps de police en 2000 et sera versée en 2001 à la zone de police Midi, à Bruxelles, en tant qu'inspecteur. Quelle motivation pouvait-elle avoir en postulant à la police ? "Je m'étais renseignée et je savais que je pourrais développer, en son sein, un plan de carrière. Je savais que je pourrais y évoluer. Et tout cela, bien entourée, ne me paraissait pas inaccessible."

### En route vers de nouveaux défis

Nadia a travaillé jusqu'ici au sein de la police locale. Dernièrement, forte de son expérience et d'une motivation à toute épreuve, elle a désiré passer des examens pour devenir inspectrice principale.

*"En tant que policier, tout au long de notre carrière, la possibilité nous est offerte de bénéficier d'une grande mobilité professionnelle et sociale, reprend Nadia. J'ai passé ces 10 dernières années à la police locale, dans un service d'intervention, puis comme officier faisant fonction dans un service de garde. J'ai aujourd'hui*

*décidé de rencontrer de nouveaux défis professionnels. Je suis pour le moment au cœur de mes examens pour passer au cadre supérieur : le cadre moyen, celui des inspecteurs principaux."*

Au-delà, exploitant à fond le système de "double mobilité" en vigueur au sein de la police, Nadia ajoute à son changement

# WANTED

## VOTRE SENS DU SERVICE

La Police recherche  
2000 nouveaux collaborateurs



www.jobpol.be 0800 99 505

Police

# WANTED

## VOTRE ENTHOUSIASME

La Police recherche  
2000 nouveaux collaborateurs



www.jobpol.be 0800 99 505

Police

# WANTED

## VOTRE OUVERTURE D'ESPRIT

La Police recherche  
2000 nouveaux collaborateurs



www.jobpol.be 0800 99 505

Police

de cadre un changement de fonction, et donc de localisation ! "En effet, en parallèle à mes examens d'inspectrice principale, j'ai postulé pour intégrer une unité spéciale de la police fédérale."

**"On apprend tous les jours à la police !"**

Alors, Nadia, pourquoi cette envie de changement ? Vous aviez fait le tour de la question ?

"Non : les 10 ans passés au sein de la police locale m'ont permis de m'épanouir parfaitement, tant professionnellement que sur le plan privé, insiste cette jeune femme radieuse. Cette période m'a permis d'acquérir une expérience qui constitue à mon

sens un excellent bagage dans le cadre des nouveaux défis professionnels qui sont les miens. On apprend tous les jours à la police !"

**Une femme d'origine étrangère...**

La future inspectrice principale (on ne peut que le lui souhaiter) est une vraie Bruxelloise, fière de sa ville et de ses propres origines. "Je suis issue d'une culture mixte : une situation qui n'a jamais constitué un frein, au contraire ! En effet, par mes origines puis par mes études, je maîtrise plusieurs langues (arabe, espagnol, berbère, catalan, sans oublier le néerlandais et le français : excusez du peu !), ce qui constitue sans aucun doute un atout de poids lorsque vous êtes, comme c'est le

# WANTED

# VOTRE FLEXIBILITÉ

La Police recherche  
2000 nouveaux collaborateurs




www.jobpol.be 0800 99 505

# WANTED

# VOTRE CAPACITÉ D'ÉCOUTE

La Police recherche  
2000 nouveaux collaborateurs




www.jobpol.be 0800 99 505

cas en permanence à Bruxelles, en contact avec une population par nature cosmopolite."

Et, franchement, ce n'est pas difficile d'être une femme à la police ? "Absolument pas ! Jamais ma condition de femme n'a constitué le moindre problème, que ce soit avec mes collègues, dans le développement de ma carrière ou sur le terrain. Et puis, il y a beaucoup plus de femmes qu'on ne le croit à la police", exprime encore Nadia Segers, tout à fait en phase avec les objectifs affirmés par la police intégrée en matière de diversité hommes/femmes ou Belges/allochtones. Une diversité qui, nous assure-t-on, pourrait encore être étendue dans un futur proche.

"Rien n'est impossible à la police, et surtout pas en tant que femme

ou que Belge d'origine allochtone, reprend Nadia. J'ai toujours pu gérer ma carrière comme je le désirais, sous l'autorité et avec les conseils et le soutien permanents de ma hiérarchie, bien sûr..."

**Un métier valorisant**

Quand on lui demande de décrire le métier de policier, Nadia se montre particulièrement enthousiaste. Elle parle ainsi d'épanouissement, d'extrême diversification des fonctions, d'un milieu naturellement de proximité, ... "C'est avant tout un métier formidablement valorisant. Je ne puis qu'espérer (j'en suis certaine, en fait) qu'il le restera..."



# WANTED

# VOUS

Surfez sur [www.jobpol.be](http://www.jobpol.be)  
ou appelez gratuitement le **0800 99 505**



**Police**